

Association
**FRANCE
PARRAINAGES**



Grandir ensemble, ici et là-bas



RAPPORT FINANCIER 2013



SOMMAIRE

- Le mot du trésorier
- Les chiffres-clé de l'année 2013
- Le Compte d'Emploi des Ressources
 - Compte d'Emploi des Ressources 2013
 - Commentaires sur le Compte d'Emploi des Ressources
- Les comptes de l'année 2013
 - Bilan et compte de résultat
 - Annexes des comptes
- Les rapports du Commissaire aux Comptes

LE MOT DU TRESORIER

Un immense merci pour commencer à l'ensemble des parrains, marraines, bénévoles, donateurs et mécènes qui, pour beaucoup d'entre eux, soutiennent et accompagnent France Parrainages depuis de nombreuses années. C'est votre engagement auprès de France Parrainages qui permet à des milliers d'enfants d'être parrainés en France et à l'étranger et ainsi de se construire un avenir meilleur.

Voici à présent ce qu'il faut retenir de l'année 2013 pour l'association France Parrainages en termes de chiffres :

- 4,7 M€ de ressources collectées dont 90% proviennent de fonds privés ;
- Plus de 240 000 heures de bénévolat réalisées au bénéfice des enfants parrainés ;
- 86% des dépenses consacrées aux missions sociales, 8% aux frais de recherche de fonds et 6% aux frais de fonctionnement ;
- Un déficit de 358 k€ ;
- Une trésorerie positive de 1 902 k€.

Une période économiquement difficile, un déficit structurel à résoudre : 2013 a été une année difficile pour France Parrainages.

Côté ressources, les ressources collectées par France Parrainages ont connu en 2013 une nouvelle baisse qui fait suite à celle enregistrée en 2012. Au total entre 2011 et 2013, la collecte de France Parrainages a diminué de 280 k€.

Côté emplois, l'association a réussi en 2013 à maintenir constantes ses dépenses, en dépit notamment de l'augmentation mécanique des charges de personnel. Ce contrôle des dépenses est une preuve du souci constant de l'association de maîtriser ses coûts.

Ressources en baisse, dépenses stables, l'association a enregistré en 2013 un nouveau déficit qui fait suite à ceux enregistrés en 2011 et 2012. Ces déficits sont la conséquence du déficit structurel du parrainage en France.

Face à cette situation de déficit structurel, France Parrainages a cherché par tous les moyens au cours des dernières années à développer ses ressources afin de résorber son déficit. Les résultats des actions entreprises afin d'augmenter les ressources de l'association se sont malheureusement avérés insuffisants et l'association a été contrainte fin 2013 d'initier un plan de licenciement afin d'assurer sa pérennité.

Cette décision très difficile pour les salariés, les parrains et l'ensemble des bénévoles impliqués dans l'association a un impact très significatif sur l'activité de l'association et sur ses comptes 2013. Elle devrait cependant permettre à l'association de revenir à l'équilibre financier en 2014, sauf diminution marquée de la collecte, tout en conservant des réserves positives.

Côté trésorerie enfin, la trésorerie de France Parrainages a augmenté en 2013 du fait notamment de la cession de l'usufruit sur le siège de l'association réalisée en 2013 et prémisses à un déménagement du siège avant fin 2014.

Voilà pour les éléments marquants de 2013 en termes financiers. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

LES CHIFFRES-CLE DE L'ANNEE 2013

- **12 000** enfants aidés à l'international dont **7 283** enfants parrainés individuellement
 - **45** partenaires locaux dans le monde
 - **200** centres de parrainage à l'international situés dans **16** pays
- **558** enfants et jeunes parrainés en France ; **690** en ajoutant le réseau France Parrainages
 - **5** antennes de parrainage en France (Ile de France, Picardie, Nord et Ile-et-Vilaine et Loiret)
 - **3** associations partenaires situées en Rhône Alpes, en Gironde et en Charente Maritime ont rejoint le réseau France Parrainages
- **8 000** cotisants et donateurs
- **Plus de 300** bénévoles réguliers et **plus de 500** parrains de proximité qui ont consacré près de **240 000** heures de bénévolat à l'association
- **28** collaborateurs
- **66** années d'existence
- **4,7 M€** de ressources collectés
 - **90%** des ressources issues de fonds privés
 - **86%** des dépenses affectées aux missions sociales
 - **8%** des dépenses affectées aux frais de recherche de fonds
 - **6%** des dépenses affectées aux frais de fonctionnement

LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Compte d'Emploi des Ressources 2013

EMPLOIS	Emplois N = Compte de résultat		Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N		RESSOURCES		Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N	
	En k€	En %	En k€	En k€	Ressources collectées sur N = compte de résultat		En k€	
					En k€	En %		
					Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0	
Missions sociales	4 503	86,3%	3 235		Ressources collectées auprès du public	3 318	71,3%	3 318
Réalisées à l'étranger	3 178	60,9%	2 933		Dons manuels non affectés	108	2,3%	108
<i>Dont reversements</i>	<i>2 667</i>	<i>51,1%</i>	<i>2 422</i>		Dons manuels affectés	3 179	68,3%	3 179
<i>Dont animation et suivi des parrainages et des projets</i>	<i>511</i>	<i>9,8%</i>	<i>511</i>		Legs et autres libéralités non affectés	30	0,7%	30
Réalisées en France	1 325	25,4%	302		Legs et autres libéralités affectés	0	0,0%	0
<i>Dont reversements</i>	<i>46</i>	<i>0,9%</i>	<i>46</i>		Autres fonds privés	826	17,8%	
<i>Dont animation et suivi des parrainages</i>	<i>1 280</i>	<i>24,5%</i>	<i>256</i>		Cotisations	100	2,1%	
					Mécénat et autres contributions	726	15,6%	
Frais de recherche de fonds	417	8,0%	9		Subventions et autres concours publics	476	10,2%	
					Autres produits	35	0,8%	
					Refacturations diverses	9	0,2%	
Frais de fonctionnement de l'organisme	299	5,7%	9		Participations des familles	0	0,0%	
					Autres produits	8	0,2%	
					Produits financiers	18	0,4%	
I. TOTAL DES EMPLOIS DU COMPTE DE RESULTAT	5 219	100,0%	3 252		I. TOTAL DES RESSOURCES DU COMPTE DE RESULTAT	4 655	100,0%	
II. DOTATION AUX PROVISIONS	0				II. REPRISES DES PROVISIONS	27		
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	1 074				III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 253		
					IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC			-66
IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE					V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	358		
V. TOTAL GENERAL	6 293				VI. TOTAL GENERAL	6 293		3 252
Part des acquisitions d'immobilisations de l'exercice financées par les ressources collectées								
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources								
TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC			3 252		TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC			3 252
					SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET			0

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en k€)				
Mission sociales		3 625	Bénévolat	3 624
Frais de recherche de fonds		0	Prestation en nature	9
Frais de fonctionnement et autres charges		9	Dons en nature	1
TOTAL		3 634	TOTAL	3 634

Commentaires sur le Compte d'Emploi des Ressources

Le modèle du compte d'emploi des ressources a été normalisé par la réglementation CRC N°2008-12 du 17 mai 2008 et homologué par arrêté ministériel le 11 décembre 2008.

Ce modèle établi à partir du compte de résultat et d'éléments issus de la comptabilité analytique vise à mieux mettre en valeur les ressources et l'emploi de ces ressources collectées auprès du public.

Il est rappelé que France Parrainages a cédé en 2013 la quote-part d'usufruit que l'association détenait sur un ensemble immobilier situé au Kremlin-Bicêtre, au 23, place Victor-Hugo.

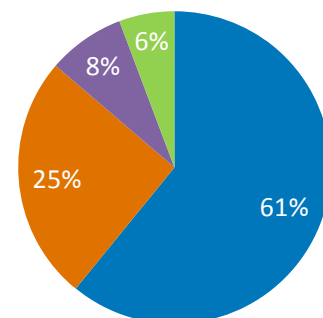
Les écritures relatives à cette cession ont été comptabilisées en produits et charges exceptionnelles dans les comptes de France Parrainages. Le produit de cession retenu étant égal à la valeur nette comptable de l'actif cédé, cette cession n'a pas d'impact sur le résultat 2013 de l'association.

Afin de refléter au mieux l'équilibre économique de l'association, les écritures relatives à cette cession ont été retraitées dans le CER de l'association en accord avec le Commissaire aux Comptes. Le montant du retraitement ainsi opéré par dérogation aux règles de présentation du CER s'élève à 428 571€, tant en emplois qu'en ressources.

I. EMPLOIS DE L'EXERCICE

Le total des dépenses de France Parrainages pour l'année 2013 s'élève à 5 219 k€, en très légère diminution (-0,5%) par rapport à 2012.

Répartiti
on des
dépenses
de
France
Parrain
ages
(2013)



- Missions sociales à l'étranger
- Missions sociales en France
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

I.1 Missions sociales

Les missions sociales effectuées par France Parrainages consistent à la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, en France et à l'étranger.

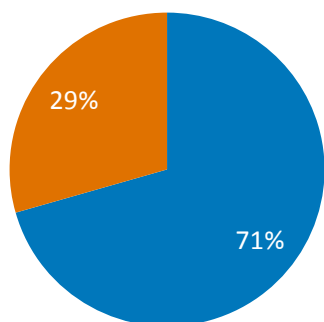
Pour l'année 2013, les dépenses de France Parrainages affectées à ses missions sociales s'élèvent à 4 503 k€, ce qui représente **86% du total des dépenses de France Parrainages**.

Les missions sociales de France Parrainages se répartissent entre :

- les missions sociales réalisées à l'étranger, il s'agit du parrainage international ;

- les missions sociales réalisées en France qui comprennent à la fois le parrainage de proximité d'enfants et le parrainage des jeunes vers l'autonomie.

Répartition des emplois affectés aux missions sociales (2013)



- Missions sociales à l'étranger
- Missions sociales en France

A noter que si le parrainage international représente en 2013 71% des dépenses affectées aux missions sociales de France Parrainages, l'équilibre entre le parrainage international et le parrainage en France est tout autre si l'on prend également en compte la contribution en nature des parrains et des autres bénévoles. En prenant en compte à la fois les dépenses affectées aux missions sociales et la contribution en nature de l'ensemble des bénévoles, valorisée au total à 3 625 k€ en 2013, les emplois de France Parrainages se répartissent de la manière suivante :

- parrainage international : 41% ;
- parrainage en France : 59%.

Cette répartition des emplois entre parrainage en France et parrainage international est bien plus représentatif des activités de France Parrainages que le rapport induit par la seule prise en compte des dépenses.

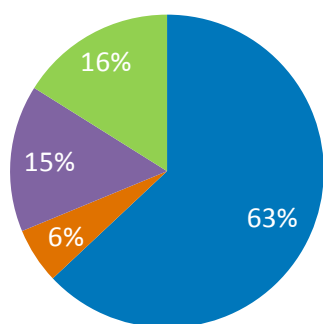
1.1.1 Parrainage international

Les dépenses liées au parrainage international s'élèvent, en 2013, à 3 178 k€, en forte diminution (-7,5%) par rapport à l'an dernier. Cette diminution s'explique par la diminution des sommes collectées et donc versées pour le financement de projets à l'international.

Les dépenses liées au parrainage international se répartissent de la manière suivante :

- 2 001 k€ reversés dans le cadre de parrainages individuels ;
- 184 k€ reversés dans le cadre de parrainages collectifs ;
- 482 k€ utilisés pour le financement de projets de développement et d'autres actions sociales qui visent à l'amélioration des conditions de vie des enfants parrainés et de leur famille ;
- 511 k€ utilisés pour l'animation et le suivi des parrainages et des projets internationaux.

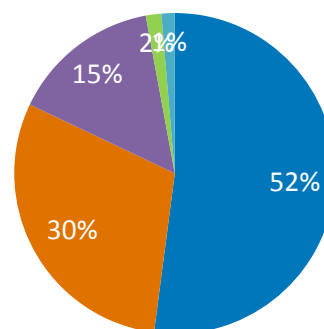
Répartition des dépenses liées au parrainage international en 2013



- Reversements parrainage individuel
- Reversements parrainage collectif
- Financement projets et autres actions sociales
- Animation et suivi des parrainages et des projets

Concernant les reversements, la règle est un reversement sur le terrain par France Parrainages de 81,3% des montants versés par les parrains. Ce taux de reversement est inchangé depuis de nombreuses années.

Répartition par géographie des montants reversés au titre de parrainages en 2013



- Afrique
- Asie
- Amérique Latine
- Europe de l'Est
- Moyen-Orient

Concernant le financement de projets de développement, France Parrainages a, entre autres, participé en 2013 aux projets suivants :

- construction d'un Lycée à Mahasoabe à Madagascar pour un montant de 60 k€ ;
- seconde phase du projet de construction du Centre Educatif « Los Caminantes » à Lima au Pérou pour un montant de 170 k€. Cette seconde phase comprend notamment la construction de laboratoires pour l'enseignement des sciences, d'une salle informatique et d'une bibliothèque ainsi que la construction d'un mur d'enceinte autour du centre éducatif. » ;
- restauration et agrandissement du pensionnat de Todey en Inde pour un montant de 7 k€.

Après une forte augmentation en 2012, le montant global dépensé pour le financement de projets de développement a diminué de manière importante (-33%) en 2013, du fait de la diminution des montants à investir au titre des programmes de collecte mis en place avec LCL.

1.1.2 Parrainage en France

Les dépenses liées au parrainage en France sont constituées :

- pour l'essentiel, par les frais de personnel nécessaire à la mise en place et au suivi des parrainages et les dépenses associées (principalement locaux et fonctionnement) ;
- pour le solde, par des dépenses liées à la recherche de parrains et aux activités des enfants parrainés.

En 2013, les dépenses liées au parrainage en France s'élèvent à 1 325 k€, en très forte augmentation par rapport à 2012 (+20%). Cette augmentation s'explique intégralement par le coût du plan de licenciement initié en novembre 2013. Hors impact de ce plan de licenciement, les dépenses liées au parrainage en France sont quasiment stables en 2013 par rapport à 2012. Comme l'an dernier, cette stabilité des dépenses s'est accompagnée d'une poursuite de l'augmentation du nombre d'enfants et de jeunes parrainés en France (558 à fin 2013 vs. 476 à fin 2012), ce qui témoigne une nouvelle fois de l'effort permanent de maîtrise des dépenses au sein de France Parrainages.

1.2 Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 417 k€ en 2013, soit une diminution de 5% par rapport à l'an dernier. Les frais de recherche de fonds représentent **8% du total des emplois de France Parrainages**. Bien que supérieur au niveau enregistré historiquement par France Parrainages, ce niveau de dépenses reste significativement inférieur à celui enregistré par de nombreuses associations comparables à France Parrainages. Les investissements réalisés en 2013 sont notamment la mise en place de nouveaux outils de communication (brochure parrainage de proximité, présentoirs, affiches, site internet...) et de collecte (brochure legs, campagnes d'appel à dons...). Ces actions sont en partie financées par la Fondation pour l'Enfance, au travers d'une subvention pluriannuelle accordée à France Parrainages pour lui permettre de développer sa notoriété et sa collecte grand public. Cette subvention arrivera à échéance fin 2014.

1.3 Frais de fonctionnement de l'organisme

Les frais de fonctionnement de l'organisme s'élèvent à 299 k€ en 2013, soit **6% du total des emplois de France Parrainages**. L'augmentation des frais de fonctionnement par rapport à 2012 s'explique notamment par l'augmentation automatique des charges de personnel et du paiement d'un loyer suite à la cession de l'usufruit sur le siège de l'association.

I.4 Engagements à réaliser sur ressources affectées

Le poste *Engagements à réaliser sur ressources affectées* correspond aux ressources collectées en 2013, affectées par les donateurs et non encore utilisées fin 2013.

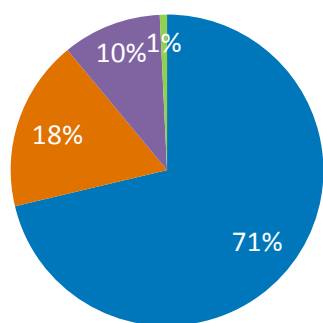
II. RESSOURCES DE L'EXERCICE

Le total des ressources collectées par France Parrainages en 2013 s'élève à 4 655 k€. A **90%** ces ressources proviennent de **fonds privés**. Par rapport à 2012, les ressources collectées en 2013 sont en diminution de 3,7%. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des sommes collectées pour le financement de projets à l'international ainsi que par la diminution des legs reçus.

contributions de toute nature (parrainages, dons, legs...) effectuées par des personnes physiques, hors cotisations.

Les *Ressources collectées auprès du public* s'élèvent à 3 318 k€ en 2013. Elles représentent **71% du total des ressources collectées par France Parrainages** en 2013. La collecte grand public de France Parrainages a diminué de 5,1% en 2013 par rapport à 2012. Cette diminution s'explique principalement par la diminution des sommes collectées pour le financement de projets à l'international ainsi que par la diminution des legs reçus. Les montants collectés au titre du parrainage sont restés relativement stables en 2013 ; la diminution du nombre de parrains étant compensée par l'augmentation du montant mensuel du parrainage proposée aux parrains courant 2013.

Répartition des ressources collectées par France Parrainages en 2013

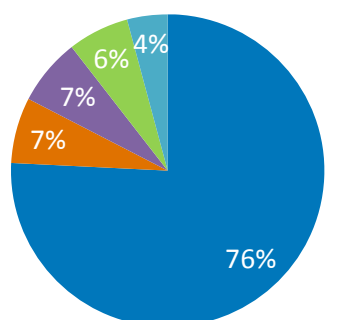


- Ressources collectées auprès du public
- Autres fonds privés
- Subventions et autres concours publics
- Autres produits

II.1 Ressources collectées auprès du public

La catégorie *Ressources collectées auprès du public* correspond au montant des

Répartition par affectation de la collecte grand public de France Parrainages en 2013



- Parrainage international individuel
- Parrainage international collectif
- Projets de développement et autres actions sociales à l'international
- Parrainage et autres actions sociales France
- Non affecté

Comme les années précédentes, la collecte grand public de France Parrainages se caractérise par :

- un très fort taux d'affectation, reflet de l'activité de France Parrainages : en 2013, 96% des montants collectés auprès du grand public par France Parrainages étaient affectés. Il s'agit très majoritairement des montants versés chaque mois par les parrains ;
- un très fort taux de financement du parrainage international par la collecte grand public (92%) et, à l'inverse, un très faible taux de financement du parrainage en France par la collecte grand public

(23%). Les tentatives entreprises jusqu'à présent pour augmenter la collecte grand public afin de financer l'activité de parrainage en France se sont avérées insuffisantes à ce stade.

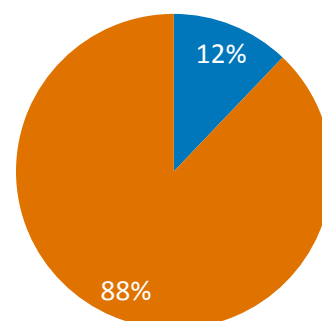
II.2 Autres fonds privés

La catégorie *Autres fonds privés* correspond au montant des cotisations et aux dons effectués par des personnes morales privées (entreprises, fondations, associations...).

Les *Autres fonds privés* collectés en 2013 s'élevaient à 826 k€, soit **18% du total des ressources collectées par France Parrainages** en 2013.

Les *Autres fonds privés* collectés en 2013 sont en diminution de 3,2% par rapport à 2012. Cette diminution s'explique principalement par la diminution des cotisations. Avec un nombre de cotisants en baisse en 2013 (2 702 vs. 3 184 en 2012), le montant des cotisations versées en 2013 a en effet diminué de 15%.

Répartition des autres fonds privés collectés par France Parrainages en 2013



- Cotisations
- Mécénat et autres contributions

Outre les cotisations versées par les membres de l'association, les principaux autres fonds privés sont issus des partenariats noués, souvent depuis de nombreuses années, avec un certain nombre d'entreprises, de fondations et d'associations au premier rang desquels le Groupe LCL, la Fondation pour l'Enfance, l'association French American Aid for Children, et la Fondation J.M Bruneau. Ces partenariats sont essentiels pour France Parrainages.

II.3 Subventions et autres concours publics

La catégorie *Subventions et autres concours publics* correspond essentiellement aux subventions versées par les conseils généraux en faveur du parrainage en France.

Les *Subventions et autres concours publics* reçus en 2013 par France Parrainages s'élèvent à 476 k€ en augmentation de 8,3% par rapport à 2012, augmentation cependant deux fois plus faible que celle du nombre d'enfants parrainés en France. Les subventions publiques représentent **10,2% des ressources collectées par France Parrainages** en 2013 et **moins de 45% du coût direct du parrainage en France**.

II.4 Autres produits

La catégorie *Autres produits* regroupe les autres ressources de France Parrainages et principalement les produits correspondant aux placements financiers et les produits de diverses refacturations.

Le montant des *Autres produits* réalisés en 2013 s'élève à 35 k€, soit moins de 1% des

ressources collectées par France Parrainages en 2013.

II.5 Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Le *Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs* correspond aux ressources affectées collectées antérieurement à 2013 et utilisées en 2013.

III. LE RESULTAT DE L'EXERCICE

Les comptes 2013 de France Parrainages font ressortir une insuffisance de ressources de 358 k€. L'insuffisance de ressources de France Parrainages en 2013 se décompose de la manière suivante :

Décomposition de l'insuffisance de ressources 2013 de France Parrainages	
• Total des ressources collectées	+ 4 654 885
• Total des dépenses réalisées hors éléments exceptionnels	-4 916 391
• Variation des fonds dédiés ¹	+ 179 152
• Dotation aux provisions nette des reprises hors exceptionnel	+ 27 119
• Insuffisance de ressources hors except.	-55 235
• Eléments exceptionnels	-302 907
• Insuffisance de ressources y compris exceptionnel	-358 143

Comme détaillé dans le tableau ci-dessus, l'insuffisance de ressources enregistrée en 2013 par France Parrainages s'explique par le déficit structurel du parrainage en France mais aussi et surtout par les éléments exceptionnels comptabilisés en 2013 que sont le coût du plan de licenciement initié en 2013 et l'amortissement accéléré des agencements du siège social dans la

¹ Différence entre la partie des ressources affectées collectées en 2013 (1 074 k€) n'ayant pas été utilisées durant l'exercice et la partie des ressources affectées collectées antérieurement à 2013 (1 253 k€) et utilisées durant l'exercice

perspective d'un déménagement du siège fin 2014. Concernant le plan de licenciement, les montants à payer ont été comptabilisés en 2013 mais ont été effectivement déboursés début 2014. Concernant l'amortissement accéléré des agencements du siège social, il s'agit d'une écriture comptable sans impact sur la trésorerie de France Parrainages.

A noter également la variation significative des fonds dédiés en 2013. Comme l'an passé, cette variation s'explique par les décaissements en 2013 associés aux montants collectés jusqu'à fin 2011 grâce au programme LCL Gulliver.

Après affectation du résultat de l'exercice, les fonds associatifs et réserves de l'association s'élèveront à 210 k€.

IV. LA SITUATION DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2013, la trésorerie nette de France Parrainages s'élève à 1 901 618 €. Au cours de l'année 2013, la trésorerie de France Parrainages a augmenté de 113 k€. A noter que, comme expliqué précédemment, ce montant ne prend pas en compte l'impact du plan de licenciement initié en novembre 2013.

Le montant de la trésorerie de France Parrainages demeure à fin 2013 supérieur à celui des fonds dédiés qui s'élèvent à 1 278 k€ au 31 décembre 2013.

LES COMPTES DE L'ANNEE 2013

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	107 448	85 339	22 110	381 119	- 359 009
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	387 861	356 008	31 853	69 289	- 37 436
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	171 519	156 623	14 896	8 065	6 831
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 854		4 854	4 854	
TOTAL (I)	671 683	597 970	73 712	463 327	- 389 615
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	92 307		92 307	130 684	- 38 377
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	1 769		1 769	1 936	- 167
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	973 099		973 099	1 264 331	- 291 232
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 144 584		1 144 584	896 359	248 225
Charges constatées d'avance	23 377		23 377	18 406	4 971
TOTAL (II)	2 235 137		2 235 137	2 311 716	- 76 579
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
TOTAL ACTIF	2 906 820	597 970	2 308 850	2 775 043	- 466 193

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	60 979	60 979	
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	507 126	591 276	- 84 150
. Report à nouveau		54 855	- 54 855
. Résultat de l'exercice	-358 143	-139 005	- 219 138
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	209 962	568 105	- 358 143
Provisions pour risques et charges	65 444	92 563	- 27 119
TOTAL (II)	65 444	92 563	- 27 119
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources	1 277 575	1 456 726	- 179 151
TOTAL (III)	1 277 575	1 456 726	- 179 151
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	641	1 707	- 1 066
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	111 045	275 651	- 164 606
Autres	594 183	340 291	253 892
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	50 000	40 000	10 000
TOTAL (IV)	755 869	657 649	98 220
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	2 308 850	2 775 043	- 466 193
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. legs acceptés en attente de l'arrêté préfectoral			
. legs en cours de réalisation	85 792	65 300	
Dons en nature restant à vendre			
Garantie Fondation Pour l'Enfance	757 674	893 580	
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services				608	- 608	-100
Montants nets produits d'expl.				608	- 608	-100
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			477 294	440 039	37 255	8,47
Cotisations			100 063	118 071	- 18 008	-15,25
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			1 253 057	1 785 085	- 532 028	-29,80
Autres produits			4 048 415	4 234 498	- 186 083	-4,39
Reprise de provisions			27 119		27 119	N/S
Transfert de charges			11 193	10 730	463	4,32
Sous-total des autres produits d'exploitation			5 917 141	6 588 422	- 671 281	-10,19
Total des produits d'exploitation (I)			5 917 141	6 589 030	- 671 889	-10,20
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			17 920	30 422	- 12 502	-41,10
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change				6	- 6	-100
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				131	- 131	-100
Total des produits financiers (III)			17 920	30 559	- 12 639	-41,36
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			360 000		360 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges			68 571		68 571	N/S
Total des produits exceptionnels (IV)			428 571		428 571	N/S
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			6 363 632	6 619 589	- 255 957	-3,87
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-358 143	-139 005	- 219 138	157,65
TOTAL GENERAL			6 721 774	6 758 594	- 36 820	-0,54

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	43 240	41 925	1 315	3,14
Services extérieurs	212 981	163 975	49 006	29,89
Autres services extérieurs	383 279	563 182	- 179 903	-31,94
Impôts, taxes et versements assimilés	132 424	117 266	15 158	12,93
Salaires et traitements	1 146 712	893 765	252 947	28,30
Charges sociales	517 091	442 643	74 448	16,82
Autres charges de personnels	4 401	7 849	- 3 448	-43,93
Subventions accordées par l'association	2 712 565	2 983 573	- 271 008	-9,08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	57 811	42 316	15 495	36,62
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 073 905	1 424 660	- 350 755	-24,62
Autres charges	4 804	1 460	3 344	229,04
Total des charges d'exploitation (I)	6 289 214	6 682 614	- 393 400	-5,89
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		4	- 4	-100
Différences négatives de change	1		1	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	1	4	- 3	-75,00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	428 571	126	428 445	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		68 571	- 68 571	-100
Total des charges exceptionnelles (IV)	428 571	68 697	359 874	523,86
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	3 988	7 279	- 3 291	-45,21
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	6 721 774	6 758 594	- 36 820	-0,54
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	6 721 774	6 758 594	- 36 820	-0,54
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat	3 623 735	2 981 100	642 635	21,56
. Prestations en nature	9 441	10 792	- 1 351	-12,52
. Dons en nature	819	0	819	0
Total	3 633 995	2 991 892	642 103	21,46
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	819	0	819	0
. Prestations	9 441	10 792	- 1 351	-12,52

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation	%
Personnel bénévole	3 623 735	2 981 100	642 635	21,56
Total	3 633 995	2 991 892	642 103	21,46

Règles et méthodes comptables

I. Référentiel comptable

Les comptes au 31 décembre 2013 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les comptes présentés sont établis suivant le référentiel défini par le règlement 99.01 relatif au plan comptable des associations et fondations.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- il est dérogé aux prescriptions comptables.

II. Méthodes et règles d'évaluation

A. Actif du bilan

Immobilisations incorporelles

La principale immobilisation incorporelle (quote-part d'usufruit de l'ensemble immobilier situé au Kremlin Bicêtre au 23 place Victor Hugo) qui avait fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 68.571 € sur l'exercice précédent a été cédée en mars 2013 au prix de 360.000 €, soit sa valeur nette comptable après prise en compte de la dépréciation précitée.

Les autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur la durée de leur utilisation par l'association, à savoir :

Immobilisations	Durée	Méthode
- Logiciels	1 à 3 ans	Linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

Les méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Immobilisations	Durée	Méthode
- Constructions	15 à 20 ans	Linéaire
- Agenc. et aménag. des Constructions	10 à 20 ans	Linéaire
- Installations et agencements divers	3 à 15 ans	Linéaire
- Matériel de transport	5 ans	Linéaire
- Matériel informatique et mob. de bureau	3 à 5 ans	Linéaire

Les immobilisations corporelles figurant au bilan correspondent pour l'essentiel aux agencements et aménagements effectués au siège de l'association. Ces derniers ont été amortis de manière accélérée cette année afin d'avoir une valeur nulle au 31 décembre 2014, date de départ des locaux actuels.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Le coût d'acquisition des VMP est constitué :

- du prix d'achat (y compris droits et taxes non récupérables),
- des coûts directement attribuables,
- diminué des remises, rabais ou escomptes obtenus.

Le portefeuille de l'association au 31 décembre 2013 se décompose comme suit :

Nature	Valeur
- Portefeuille titres	0 €
- Sicav monétaires	0 €
- OPCVM à court terme	0 €
- Compte à terme (1 mois)	411.672 €

L'association a choisi de passer en charges de l'exercice les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) liés à l'acquisition des valeurs mobilières de placement.

Les éventuelles provisions pour dépréciation sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

A la clôture, aucune plus ou moins-value latente n'est à constater, et aucune plus-value de cession n'a été comptabilisée sur l'exercice.

L'imposition des revenus des valeurs mobilières s'élève à 3.988 € pour l'exercice 2013.

A la clôture de l'exercice, le montant global de la trésorerie s'élève à 1.901.618 € y compris le montant de 757.674 € placé auprès de la Fondation pour l'Enfance dans le cadre de la convention de trésorerie conclue en 2011.

B. Passif du bilan

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Il s'agit notamment d'une provision pour risques pour un total de 15.000 € et d'une provision pour départ en retraite pour 50.444 €.

Fonds dédiés

Conformément aux recommandations du Comité de la Charte, les fonds dédiés comprennent les soldes des dons, parrainages et legs affectés par le donateur non encore utilisés à la clôture de l'exercice.

C. Engagements hors bilan

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

Cautions et Garanties

Dans le cadre de la convention de gestion de trésorerie entre CFPE - France Parrainages et la Fondation pour l'Enfance, la Fondation pour l'Enfance garantit à France Parrainages le capital et les intérêts de la trésorerie placée par France Parrainages auprès de la Fondation pour l'Enfance au titre de cette convention.

A la clôture de l'exercice, cette garantie s'élève à 757.674 € dont 14.094 € correspondent aux intérêts versés en 2013.

Legs en cours de réalisation

Cinq legs sont en cours de réalisation pour un montant estimé à 85.792 € (dont quatre legs d'un total de 65.300 € au titre de l'exercice précédent).

Pour rappel, la méthode retenue pour la comptabilisation des legs est la suivante :

- Les legs acceptés par le Conseil d'administration, mais pour lesquels l'association attend une autorisation de l'autorité de tutelle (préfecture), sont inscrits en engagements hors bilan dans la rubrique « legs acceptés en attente de l'arrêté préfectoral » ;
- Les legs pour lesquels une autorité de tutelle (préfecture) a délivré une autorisation, mais qui n'ont pas encore été encaissés par l'association, sont inscrits en engagements hors bilan dans la rubrique « legs en cours de réalisation » ;
- Les legs en espèces et assurances-vie sont comptabilisés en produits au fur et à mesure des encaissements ;
 - Les legs destinés à rester durablement dans l'association sont considérés comme des apports au fonds associatif et sont enregistrés lors de la constatation de ces apports ;
 - Les legs affectés par le donateur et non utilisés en totalité à la clôture de l'exercice font l'objet d'une constatation en fonds dédiés.

Conventions pluriannuelles

CFPE - France Parrainages et la Fondation pour l'Enfance ont signé en 2012 une convention pluriannuelle aux termes de laquelle la Fondation pour l'Enfance s'engage à financer CFPE - France Parrainages pour un montant total de 700.000 € sur la période 2012/2014.

CFPE - France Parrainages ayant touché 150.000 € au titre de cette convention en 2012 et 350.000 € en 2013, un solde de 200.000 € reste à percevoir en 2014 (versé en quatre tranches d'un montant unitaire de 50.000 €).

CFPE - France Parrainages a signé un certain nombre de conventions pluriannuelles avec différents organismes publics français (conseils généraux, CAF, mairies...) dans les territoires où des enfants sont accompagnés grâce à France Parrainages.

D. Autres informations***Droit individuel à la formation***

Au titre du droit individuel à la formation (DIF) au 31 décembre 2013, le volume d'heures de formation cumulées par les salariés s'élève à 2.226 heures.

Au 31 décembre 2013, aucune heure n'a été utilisée au titre du DIF.

Rémunération des trois plus hauts dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés de France Parrainages sont le président, le trésorier et la directrice générale.

Le président et le trésorier étant bénévoles, ils ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association.

Parmi les trois plus hauts cadres dirigeants, seule la directrice générale est rémunérée par l'association.

Indiquer la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants reviendrait donc à divulguer la rémunération de la directrice générale ce que l'association ne souhaite pas.

Honoraires Commissaire aux Comptes

Conformément au Code de Commerce (C.com art R123-198 et R233-14 modifiés), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2013, figurant au compte de résultat de l'exercice, s'élève à 17.241 € toutes taxes comprises.

Évaluation des contributions en nature

L'association a bénéficié de nombreuses heures de bénévolat au cours de l'exercice.

Concernant le parrainage en France (hors parrainage des jeunes vers l'autonomie), l'évaluation du temps passé par les parrains avec leurs filleuls a été effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- 449 filleuls étaient accompagnés grâce à l'association en France à fin 2013 (hors parrainage des jeunes vers l'autonomie) ;
- Chaque filleul passe un weekend sur deux avec son ou ses parrain(s), soit environ 1.000 heures par an consacrés à chaque filleul par son ou ses parrain(s) ;
- 50% de ce temps de partage est retenu pour la valorisation du bénévolat ;
- Chaque heure offerte par les parrains est valorisée sur la base d'un taux de 15 €.

Sur la base des hypothèses énoncées ci-dessus, l'estimation du bénévolat parrainage France (hors parrainage des jeunes vers l'autonomie) s'élève donc pour l'exercice à 3.367.500 €.

Concernant le parrainage des jeunes vers l'autonomie, le temps consacré par les parrains n'a pas été évalué à ce stade.

Concernant le parrainage monde, le temps consacré par les parrains à leurs filleuls est très divers et a été jugé non évaluable.

Enfin, au-delà du parrainage, l'association a bénéficié d'un grand nombre d'heures de bénévolat au cours de l'exercice. Ce bénévolat, indispensable au développement et au fonctionnement de l'association, a été évalué à 17.082 heures, soit un montant de 256.235 € en se fondant sur une valorisation de l'heure offerte de 15 €.

Il convient d'ajouter à ces contributions en bénévolat les frais engagés par certains bénévoles et abandonnés au profit de l'association, qui ont représenté une somme de 9.441 € au cours de l'exercice.

Indemnité de départ en retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2013.

Le calcul repose sur la méthode actuarielle, celle-ci prend en compte l'ancienneté du personnel et la probabilité de présence dans l'entité à la date du départ en retraite. Pour ce faire les hypothèses suivantes ont été retenues :

Nature	Référence
- Convention collective	Handicapés (CCN66)
- Table de mortalité	Table réglementaire TG 05
- Augmentation des salaires	1 % constant pour l'ensemble du personnel
- Taux de rotation	1 % constant pour l'ensemble du personnel
- Age de départ	67 ans
- Taux d'actualisation	3,25 %
- Taux de charge	51 % en moyenne sur l'ensemble du personnel

Le montant comptabilisé à la clôture s'élève à 50.444 € et concerne l'intégralité de l'engagement pour départ à la retraite.

E. Compte d'emploi des ressources

CFPE – France Parrainages a cédé en 2013 la quote-part d'usufruit que l'association détenait sur un ensemble immobilier situé au Kremlin-Bicêtre, au 23, place Victor Hugo.

Les écritures relatives à cette cession ont été comptabilisées en produits et charges exceptionnelles. Le produit de cession retenu étant égal à la valeur nette comptable de l'actif cédé, cette cession n'a pas d'impact sur le résultat 2013 de l'association.

Le montant du retraitement ainsi opéré par dérogation aux règles de présentation du CER s'élève à 428.571 euros, tant en emplois qu'en ressources.

Ressources

Ressources collectées auprès du public

- Dons manuels non affectés : il s'agit des dons effectués par le public non spécifiquement affectés par le donateur.

- Dons manuels affectés : il s'agit des dons effectués par le public spécifiquement affectés par le donateur. Ce poste inclut notamment les versements des parrains au titre du parrainage monde, les versements reçus des parrains de soutien pour le parrainage en France et les montants perçus par l'association au titre du programme LCL Avantage. Pour rappel, les dons manuels affectés par le donateur et non utilisés en totalité à la clôture de l'exercice font l'objet d'une constatation en fonds dédiés.

- Legs et autres libéralités non affectés : il s'agit des legs et assurances-vie non affectés par le donateur.

- Legs et autres libéralités affectés : il s'agit des legs et assurances-vie affectés par le donateur. Pour rappel, les legs et autres libéralités affectés par le donateur et non utilisés en totalité à la clôture de l'exercice font l'objet d'une constatation en fonds dédiés.

Autres fonds privés

- Cotisations : il s'agit des cotisations versées par les membres de l'association conformément à ses statuts.

- Mécénat et Contributions : il s'agit des montants versés à l'association par des personnes morales de droit privé, que ces montants soient affectés ou non par le donateur. Ce poste inclut notamment les montants collectés au titre des partenariats souvent anciens noués avec un certain nombre de fondations et d'entreprises. Il inclut par exemple les montants versés au titre des partenariats Gulliver et Geste Santé mis en place avec LCL jusqu'à la réorientation du partenariat entre LCL et CFPE - France Parrainages.

Subventions et autres concours publics

Ce poste est principalement constitué des subventions publiques versées par les différents organismes publics soutenant le parrainage en France. Au premier rang de ces organismes figurent les conseils généraux des départements où des parrainages sont accompagnés par CFPE - France Parrainages.

Autres produits

Ce poste est principalement constitué des revenus correspondant aux placements financiers.

Emplois

Les emplois sont répartis par nature de dépenses en se fondant sur la comptabilité analytique de l'association.

Mission sociales

Définies par l'article 3 des statuts de CFPE - France Parrainages, les missions sociales exercées par CFPE - France Parrainages ont pour but de venir en aide aux enfants en difficulté, d'améliorer les conditions de la protection de l'enfance, de contribuer au développement tant moral que physique de l'enfant et d'apporter son appui aux parents.

A ce titre, CFPE - France Parrainages intervient principalement dans la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, tant en France qu'à l'étranger. De manière complémentaire à ses activités de parrainages, CFPE - France Parrainages participe également au financement de projets de développement dans les pays, hors la France, où des enfants sont parrainés grâce à CFPE - France Parrainages.

Les reversements correspondent aux sommes versées pour les parrainages d'enfants sur l'exercice, indépendamment de la date de versement par les parrains. Les éventuels décalages d'exercice entre (i) le moment où les versements sont effectués par les parrains et (ii) le moment où les versements sont effectués sur le terrain sont pris en compte au travers de la variation des fonds dédiés.

Les coûts liés aux missions sociales sont :

- Les coûts directement affectés à chaque mission sociale au premier rang desquels les charges de personnel, les locaux et autres frais inhérents aux missions sociales (par exemple honoraires de psychologues ou frais de mission à l'étranger) ;
- les coûts indirects associés à chaque mission sociale comme par exemple les coûts liés à l'animation du réseau de parrains, les coûts liés à la recherche de nouveaux parrains en France et 50% des coûts liés à la direction générale tel qu'estimé sur la base des temps effectifs passés.

Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds correspondent à la conception, l'envoi et la diffusion d'outils destinés à la collecte de fonds (mailings etc.) ainsi que les frais du personnel dédié à la recherche de fonds et à la gestion de la base de donateurs. 25% des coûts liés à la direction générale sont également comptabilisés en frais de recherche de fonds, estimation réalisée sur la base des temps effectifs passés.

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement représentent les frais de structure, direction, comptabilité et services généraux. Ce poste inclut 25% des coûts liés à la direction générale, le solde étant réparti entre les missions sociales et les frais de recherche de fonds.

Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public

Les règles retenues par CFPE - France Parrainages quant à l'affectation par emplois des ressources collectées sont, dans l'ordre, les suivantes :

- Affectation de l'ensemble des ressources affectées :
 - ✓ Affectation aux missions sociales concernées des ressources affectées collectées auprès du public et de mécènes ainsi que des subventions publiques ;
 - ✓ Affectation aux frais de recherche de fonds des ressources collectées grâce au mécénat afin de développer la collecte et la notoriété de France Parrainages ;
 - ✓ Affectation aux frais de fonctionnement de l'organisme des cotisations perçues et des autres produits

- Dans l'hypothèse où les ressources affectées à une mission sociale seraient supérieures aux emplois de l'exercice relatifs à cette mission sociale, affectation de l'excédent de ressources de la manière suivante: 50% en frais de fonctionnement de l'organisme et 50% en frais de recherche de fonds ;

- Affectation des ressources non affectées collectées auprès du public de la manière suivante :
 - ✓ Affectation prioritaire au solde éventuel à financer des missions sociales ;
 - ✓ Affectation du solde éventuel après affectation prioritaire comme suit : 50% en frais de fonctionnement de l'organisme et 50% en frais de recherche de fonds ;

- Affectation du mécénat non affecté selon les mêmes règles que celles énoncées ci-dessus pour les ressources non affectées collectées auprès du public.

Au final, l'ensemble des ressources collectées est affecté au cours de l'exercice et il n'y a pas de report de ressources à la fin de l'exercice, autres que celles inscrites en fonds dédiés.

Les tableaux financiers présentés ci-après comportent les informations obligatoires ainsi que les informations significatives prévues par la réglementation en vigueur.

Actif**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

- Immobilisations brutes = 671 683 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	523 342	12 677	428 571	107 448
Immobilisations corporelles	545 044	14 336		559 380
Immobilisations financières	4 854			4 854
Total	1 073 241	27 013	428 571	671 683

- Amortissements et provisions d'actif = 597 970 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	73 652	11 687		85 339
Immobilisations corporelles	467 691	46 125	1 184	512 632
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
Total	541 343	57 812	1 184	597 970

- Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette
Droit utilisation logiciels	107 448	85 339	22 110
Agencement immeubles	362 309	338 441	23 868
Travaux/immeubles	25 552	17 567	7 985
Inst. gén. & aménagements	1 374	1 374	0
Matériel de transport	11 398	11 398	0
Matériel bureau	8 533	8 533	0
Matériel informatique	95 052	80 823	14 229
Matériel hôtelier	319	319	0
Mobilier	54 844	54 177	667
Total	666 828	597 970	68 858

Etat des créances = 1 095 407 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 854		4 854
Autres créances clients	92 307	92 307	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	186 178	186 178	
Débiteurs divers	788 691	788 691	
Charges constatées d'avance	23 377	23 377	
Total	1 095 407	1 090 553	4 854

Produits à recevoir par postes du bilan = 29 531 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	29 240
Disponibilités	291
Total	29 531

Charges constatées d'avance = 23 377 €

Charges constatées d'avance	2013	2012
Charges constatées d'avance	23 377	18 406
Total	23 377	18 406

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Passif**Provisions = 65 444 €**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	92 563		27 119		65 444
Prov. Dépréc. Immo. Incorpor.	68 571		68 571		
Total	161 134		95 690		65 444

Etat des dettes = 755 869 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	641	641		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	111 045	111 045		
Dettes fiscales & sociales	524 675	524 675		
Dettes sur immobilisations	9 568	9 568		
Autres dettes	59 940	59 940		
Produits constatés d'avance	50 000	50 000		
Total	755 869	755 869		

Charges à payer par postes du bilan = 523 509 €

Charges à payer	2013	2012
Emp. & dettes établ. de crédit	641	527
Emp. & dettes financières div.		
Fournisseurs	50 618	54 929
Dettes fiscales & sociales	417 808	164 472
Autres dettes	54 443	64 298
Total	523 509	284 227

Produits constatés d'avance = 50 000 €

Produits constatés d'avance	2013	2012
Produits constatés d'avance	50 000	40 000
Total	50 000	40 000

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Tableau de suivi des fonds dédiés**Ressources provenant de la générosité du public :**

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels					
Dons Etrangers					
Dons Fonds de Solidarité		1 183,17	100,00		1 083,17
Autres Dons		176 339,20	176 339,20	185 377,06	185 377,06
Mécénat					
Dons "Parrainage France"				170 000,00	170 000,00
Dons "Parrainage Monde"		1 244 617,82	1 244 617,82	888 528,07	888 528,07
Total	0,00	1 422 140,19	1 421 057,02	1 243 905,13	1 244 988,30
Legs et donations					
Legs		34 586,31	2 000,00		32 586,31
Total	0,00	34 586,31	2 000,00	0,00	32 586,31
Total	0,00	1 456 726,50	1 423 057,02	1 243 905,13	1 277 574,61

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	60 979,01			60 979,01
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	591 275,80	-84 150,05		507 125,75
Report à nouveau	54 855,30	-54 855,30		
Résultat de l'exercice	-139 005,35	-358 142,60	-139 005,35	-358 142,60
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	568 104,76	-497 147,95	-139 005,35	209 962,16

Détail des contributions volontaires en nature**Répartition par nature de charges :**

Libellé	2013 Débit	2012 Débit
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Total	0,00	0,00
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)	819,00	
Total	819,00	0,00
862 - Prestations	9 440,52	10 792,01
Total	9 440,52	10 792,01
864 - Personnel bénévole	3 623 735,00	2 981 100,00
Total	3 623 735,00	2 981 100,00
Total	3 633 994,52	2 991 892,01

Répartition par nature de ressources :

Libellé	2013 Débit	2012 Débit
870 - Bénévolat	3 623 735,00	2 981 100,00
Total	3 623 735,00	2 981 100,00
871 - Prestations en nature	9 440,52	10 792,01
Total	9 440,52	10 792,01
875 - Dons en nature	819,00	0,00
Total	819,00	0,00
Total	3 633 994,52	2 991 892,01

Détail des produits et charges exceptionnels**Détail des produits exceptionnels :**

Libellé	2013	2012
Sur Opérations en capital		
- Produits de cession sur actifs immobilisés	360 000	
Total	360 000	0
Reprises aux amortissements et provisions		
- Rep. Prov. Dépréciation exceptionnelle	68 571	
Total	68 571	0
Total général	428 571	0

Détail des charges exceptionnelles :

Libellé	2013	2012
Sur Opérations en capital		
- VNC immobilisées incorporelles	428 571	
- VNC immobilisées corporelles		126
Total	428 571	126
Dotations aux amortissements et provisions		
- dot. Prov. Dépréciation exceptionnelle		68 571
Total	0	68 571
Total général	428 571	68 697

Autres informations**Transferts de charges**

Libellé	2013	2012
Remboursement IJSS	2 291	3 813
Refacturation CFPE Etablissement	0	6 917
Refacturation CFPE Enfants Disparus	596	0
Refacturation FPE	7 754	0
Refacturation diverse	521	0
Formation	31	0
Total général	11 193	10 730

Effectif moyen

Libellé	2013	2012
Cadres	11	11
Agents de maîtrise et techniciens	0	0
Employés	15	15
Ouvriers	0	0
Total général	26	26

Compte d'Emploi annuel des Ressources 2013

Emplois	Emplois N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	Ressources	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0
Missions sociales	4 503 011	3 234 543	Ressources collectées auprès du public	3 317 541	3 317 541
Réalisées à l'étranger	3 177 656	2 932 757	<i>Dons manuels non affectés</i>	108 397	108 397
<i>Dont reversements</i>	2 666 808	2 421 909	<i>Dons manuels affectés</i>	3 178 654	3 178 654
<i>Coût direct</i>	510 848	510 848	<i>Legs et autres libéralités non affectés</i>	30 490	30 490
Réalisées en France	1 325 355	301 786	<i>Legs et autres libéralités affectés</i>	0	0
<i>Dont reversements</i>	45 757	45 757	Autres fonds privés	826 425	0
<i>Coût direct</i>	1 279 597	256 029	<i>Cotisations</i>	100 063	0
			<i>Mécénats et autres contributions</i>	726 362	0
Frais de recherche de fonds	417 377	8 625	Subventions et autres concours publics	475 946	0
<i>Frais d'appel aux dons</i>	417 377	8 625	<i>Autres subventions</i>	475 946	0
			<i>Reprise de subventions d'investissement</i>	0	0
Frais de fonctionnement de l'organisme	298 911	8 625	Autres produits	34 972	0
<i>Fonctionnement</i>	298 911	8 625	<i>Refacturations diverses</i>	8 902	0
			<i>Participations des familles</i>	0	0
			<i>Autres produits</i>	8 150	0
			<i>Produits financiers</i>	17 920	0
I. Total des emplois du compte de résultat	5 219 298	3 251 794	I. Total des ressources du compte de résultat	4 654 885	3 317 541
II. Dotation aux provisions	0		II. Reprises des provisions	27 119	
III. Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 073 905		III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 253 057	
			IV. Variation des fonds dédiés collectées auprès du public		-65 747
IV. Excédent de ressources de l'exercice			V. Insuffisance de ressources de l'exercice	358 143	
V. Total général	6 293 203	3 251 794	VI. Total général	6 293 203	3 251 794
Parts des acquisitions d'immobilisations de l'exercice financées par les ressources collectées					
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées					
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 251 794	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 251 794
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0

Évaluation des contributions volontaires en nature					
Mission sociales		3 624 554	Bénévolat		3 623 735
Frais de recherche de fonds			Prestation en nature		9 441
frais de fonctionnement et autres recherches		9 441	Dons en nature		819
Total	0	3 633 995	Total	0	3 633 995

LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Centre Français de Protection de
l'Enfance - France Parrainages**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

23, place de Victor HUGO
94270 LE KREMLIN-BICETRE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Centre Français de Protection de l'Enfance - France Parrainages

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

23, place de Victor HUGO
94270 LE KREMLIN-BICETRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Centre Français de Protection de l'Enfance - France Parrainages, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues

et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 20 avril 2014

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Philippe GUAY

Centre Français de Protection de l'Enfance - France Parrainages

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

23, place de Victor Hugo
94270 LE KREMLIN-BICETRE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Centre Français de Protection de l'Enfance - France Parrainages

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

23, place de Victor Hugo
94270 LE KREMLIN-BICETRE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exercice s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été avisés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1.1 Convention d'agrément entre l'association CFPE France Parrainages et la Fondation pour l'Enfance

La Fondation pour l'Enfance et l'association CFPE France Parrainages ont signé une convention d'agrément le 11 décembre 2012 à durée indéterminée. La Fondation pour l'Enfance collecte des dons au titre de l'impôt sur le revenu pour le compte de CFPE France Parrainages. Au titre de l'exercice 2012, la Fondation pour l'Enfance a collecté pour le compte de CFPE France Parrainages un montant de 29 500€.

1.2 Convention de partenariat entre l'association CFPE France Parrainages et la Fondation pour l'Enfance dans le cadre de la collecte de fonds grand public du CFPE France Parrainages

Une convention de partenariat sur une période de trois ans (2012 à 2014) a été conclue entre la Fondation pour l'Enfance et CFPE France Parrainages le 22 novembre 2012, pour un montant de 700 000€. CFPE France Parrainages a perçu 350 000 € au titre de 2013. Cette convention a pour objet d'aider le CFPE France Parrainages à la fois dans la refonte du site internet, les outils de collecte de dons, le recours à une agence de communication.

**1.3 Convention de gestion de trésorerie entre l'association CFPE France Parrainages et la
Fondation pour l'Enfance**

Au cours de l'exercice, l'association CFPE France Parrainages continue à détenir une créance sur la Fondation pour l'Enfance. Cette créance provient de la mise en place d'une convention de gestion de trésorerie avec la Fondation pour l'Enfance pour une durée indéterminée depuis le 5 juillet 2011. Cette convention prévoit que la Fondation pour l'Enfance gère la trésorerie excédentaire du CFPE France Parrainages. La Fondation pour l'Enfance garantit le maintien et la valeur du capital et des intérêts relatifs à l'excédent de trésorerie, soit au total 757 674 € à la clôture de l'exercice.

Administrateur concerné : Marce GENOT, administrateur du CFPE représentant la Fondation pour l'Enfance et Président de la Fondation pour l'Enfance.

Neuilly-sur-Seine, le 20 avril 2014

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Philippe GUAY